

pas chez l'*A. leucurus* et l'*A. nivalis*; mais d'avoir seulement égard au développement des oreilles, plus qu'à celui de la queue, et surtout à la longueur des moustaches et aux mœurs des espèces. Ce n'est qu'à cette condition que les *A. nivalis* et *leucurus* pourront faire partie des *Myodes*, si toutefois ce groupe est maintenu; sinon, leur place est dans le groupe des Campagnols proprement dits (*Arvicola*, de Selys). Je dois cependant faire remarquer qu'ils se distinguent de ceux-ci par la longueur des moustaches et de la queue, et par le nombre des prismes que présentent la dernière des molaires supérieures et la première des inférieures. En sorte que, si ces différences pouvaient être considérées comme suffisamment caractéristiques, il conviendrait peut-être de fonder sur elles un petit groupe qui serait intermédiaire aux *Myodes* et aux *Arvicola*, et qui comprendrait, comme types, l'*A. nivalis* et l'*A. leucurus*.

(*La suite prochainement.*)

MONOGRAPHIE de la famille des TORPÉDINIENS, ou Poissons plagiostomes électriques, comprenant la description d'un genre nouveau, de 5 espèces nouvelles, et de 2 espèces nommées dans le Musée de Paris, mais non encore décrites; par M. le docteur AUG. DUMÉRIL. — Suite. Voir p. 176, 227.

II^o GENRE. — NARCINE, *Narcine* (1), Henle (*Ueber Narcine eine neue Gattung electr. Rochen nebst einer Synops. der electr. Rochen*. Berlin, 1854, in-4^o, avec 4 pl.).

Caractères : *Disque plus ou moins arrondi, ou elliptique, ou anguleux, non échancré au milieu de son bord antérieur, où, quelquefois même, il est proéminent; spiracules finement*

(1) De νάρκη, torpeur, engourdissement. Ce nom a donc la même signification que celui de Torpille.

dentelés, ou bien lisses, rapprochés des yeux; des cartilages des lèvres; bouche étroite, protractile, entourée par un repli circulaire de la peau, qui, remontant vers la valvule nasale, en constitue le frein; dents disposées en quinconce, n'occupant pas toute la largeur de la fente buccale, et se recourbant, en dehors, sur le bord des mâchoires, de sorte qu'on voit une partie des dents lorsque la bouche est fermée; une valvule labiale interne à la mâchoire supérieure seulement; queue à peu près aussi longue que le disque; deux épiptères, dont la première est plus petite que la seconde.

Les caractères énoncés dans cette diagnose, et dont les principaux se tirent : 1° de la conformation de la bouche, 2° de la disposition des dents, et 3° du peu d'éloignement des spiracules et des yeux, sont tout-à-fait tranchés. Ils établissent une distinction, si facile à saisir, entre ce genre et le précédent, qu'il est inutile d'y insister et de les développer.

Quelques autres, cependant, peuvent être ajoutés pour compléter la description. Ils ont, d'ailleurs, été énumérés avec grand soin par M. Henle, dans le travail intéressant où il a fait connaître le genre dont il s'agit.

Ainsi, relativement au squelette, il y a quelques dissemblances dans la forme et dans le nombre des différentes pièces cartilagineuses dont il se compose (1).

Dans les Narcines, les mâchoires sont fortes, larges, peu courbées, et les dents sont fixées sur une plaque plus étroite que les arcs maxillaires. Chez les Torpilles, au contraire, les mâchoires sont étroites, minces, très-recourbées en avant, et les dents, qui leur sont parallèles, occupent toute la largeur de la fente buccale. — La première épiptère des Narcines est plus petite que la seconde, et située au-delà de la base des catopes.

(1) L'énumération de ces caractères serait trop longue; ils ont été indiqués dans une analyse du travail de M. Henle (Ann. des Sc. nat., 2^e série, t. II, p. 511).

(7 espèces.)

Les caractères d'après lesquels on peut distinguer ces espèces entre elles sont énoncés dans le *Tableau synoptique* n° 3.

I. NARCINE BRÉSILIENNE, *N. brasiliensis*, Henle (loc. cit., p. 54, tab. 1, fig. 1 et 2).

Torpedo brasiliensis, Olfers (loc. cit., p. 49, tab. 2, fig. 4).

Narcine brasiliensis, Müller et Henle (loc. cit., p. 429).

Caractères : *Disque à peu près elliptique, saillant en avant, à angle externe des pleuropes tout-à-fait arrondi, et couvrant, en arrière, le bord antérieur des catopes, dont la base est allongée, et l'angle externe mousse; yeux plus grands que les spiracules.*

Le bord postérieur des épiptères est convexe, et leur bord antérieur droit. Le lobe médian de la valvule nasale est plus développé que les lobes latéraux.

MM. Müller et Henle admettent *trois Variétés* dans le système de coloration.

1^{re} *Variété*. Teinte générale d'un brun foncé, avec les régions inférieures blanches, parfois tachées. On ne connaît, au Musée de Paris, que cette variété.

2^e *Variété*. En dessus, des taches claires, surtout sur les pleuropes.

5^e *Variété*. Sur un fond jaune, des points bruns, rangés, çà et là, en lignes ondulées.

Les jeunes sujets, comme le montrent ceux de la Collection, ont une livrée, consistant en taches blanches, occupant, sur le fond, des espaces de formes et de dimensions variables.

L'espèce se trouve non-seulement au Brésil, d'où Delalande et M. Gaudichaud en ont apporté plusieurs exemplaires, mais aussi à la Martinique et à la Guadeloupe, et même au Cap de Bonne-Espérance, comme l'ont appris les envois de MM. Plée, Garnot, Bauperthuis, Quoy et Gaimard.

II. NARCINE TIMLEI, *N. Timlei*, Henle (loc. cit., p. 54, pl. 2, fig. 4).

Raja Timlei (1), Bloch., Schneider, p. 559).

Torpedo Timlei (*Species dubia*), Olfers (loc. cit., p. 22, tab. 2, fig. 5).

Narcine Timlei, Müller et Henle (loc. cit., p. 150).

Caractères : *Disque à peu près elliptique, à angle externe des pleuropes tout-à-fait arrondi, éloigné, en arrière, du bord antérieur des catopes, qui forment, chacune, un triangle équilatéral, dont l'angle externe est pointu; yeux plus petits que les spiracules; uroptère basse et allongée.*

Les bords antérieur et postérieur des épriptères sont légèrement convexes, et leur angle supérieur est mousse.

Le caractère qui distingue surtout cette espèce de la précédente, et de toutes les autres Narcines, consiste dans la forme assez franchement ovalaire du disque, dont la moitié postérieure est à peine plus large que l'antérieure (2). — Du peu de développement des pleuropes en arrière, il résulte l'intervalle assez considérable, signalé plus haut entre le disque et les catopes, et que la direction oblique, en arrière et en bas, du bord supérieur de ces nageoires rend plus apparent encore.

Comparée à la *N. brésilienne*, celle-ci en diffère, en outre, par la longueur proportionnelle un peu plus considérable de la queue, dont la nageoire terminale est plus al-

(1) Ou *Pulli Timilei*. Schneider dit que c'est un nom Malais donné, selon ce que le Missionnaire John en a écrit à Bloch, à une Raie électrique, dont les décharges sont recherchées par les Indiens, comme moyen de guérison, lorsqu'ils sont atteints de paralysie, et dans quelques autres maladies. John ajoute que ce n'est pas sans d'heureux effets qu'ils en mangent la chair.

Quant à l'étymologie même du mot, Olfers explique (loc. cit., p. 23) que cette double dénomination malaise désigne un poisson merveilleux qui donne des secousses.

(2) La figure donnée par M. Henle n'indique pas tout-à-fait assez cette conformation particulière.

longée et beaucoup moins haute, puis par la forme anguleuse des catopes, et enfin par la petitesse des yeux.

L'animal, en dessus, est brun, avec quelques taches.

Cette espèce est connue au Musée de Paris par un seul individu qui a été vu par MM. Müller et Henle. — Il a été adressé du Bengale par M. Bélanger.

III. NARCINE INDIENNE, *N. indica*, Henle (loc. cit., p. 55, tab. 2, fig. 2).

Narcine indica, Müller et Henle (loc. cit., p. 150).

Caractères : *Disque en forme de pentagone, dont les bords latéraux antérieurs se réunissent, par un angle peu saillant, aux bords latéraux postérieurs, qui sont plus courts et légèrement convexes ; catopès à angle externe aigu, longs, étroits, touchant en avant le disque, mais non recouverts par son bord postérieur ; spiracules elliptiques, plus grands que les yeux.*

Les épiptères ne sont pas plus hautes que dans les autres espèces, mais elles paraissent plus considérables, parce que leur base est longue, et qu'elles offrent ainsi des dimensions assez grandes d'avant en arrière. Elles ont la forme d'un triangle dont l'angle supérieur est aigu.

Il est impossible de confondre cette espèce avec les précédentes, à cause de la forme du disque, surtout avec celle qui vient d'être décrite. Si, sous ce rapport, elle s'éloigne un peu moins de la première, elle en diffère cependant beaucoup par la petitesse comparative des yeux, par la largeur des spiracules, et par la saillie de l'angle externe des catopes, lequel est tout-à-fait mousse et arrondi chez la *N. brésilienne*.

La teinte générale est un brun jaunâtre tirant, en dessous, vers le blanc.

C'est de Pondichéry, que sont originaires les échantillons du Musée dus à Sonnerat et à M. Bélanger.

IV. NARCINE MACULÉE, *N. maculata*, A. Dum. — *Espèce nouvelle.*

Caractères : *Disque en forme de pentagone, dont les bords*

latéraux antérieurs se réunissent, par un angle peu saillant, aux bords latéraux postérieurs, qui sont plus courts que les antérieurs, et légèrement convexes; catopes allongés, touchant en avant le disque, mais non recouverts par son bord postérieur, à angle externe peu saillant; yeux grands, à diamètre presque égal à celui des spiracules; seconde épiptère haute et étroite, à base courte, à angle supérieur aigu.

Malgré l'analogie que la première partie de cette diagnose semble établir entre la nouvelle *Narcine* dont il s'agit et la précédente, on ne conserve pas le moindre doute sur leur non-identité, quand on tient compte :

1° Du volume des yeux; — 2° de la forme de la seconde épiptère, qui diffère si notablement de celle de la nageoire correspondante de la *Narcine indienne*; — 3° enfin, du système de coloration de la *Narcine maculée*, lequel consiste, comme son nom l'indique, en une multitude de petites taches brunes sur un fond d'un brun plus clair, où elles sont disposées, çà et là, et sur les catopes en particulier, en bandes irrégulières.

L'échantillon unique d'après lequel cette espèce est fondée a été recueilli à Java par MM. Kuhl et Van-Hasselt.

V. NARCINE MICROPHTHALME, *N. microphthalmia* (1), Valenciennes. — *Espèce nouvelle*.

Caractères : *Disque en forme de pentagone presque régulier, dont les bords latéraux se réunissent, par un angle bien apparent, aux bords latéraux postérieurs, qui sont à peu près égaux aux premiers, et non convexes; cutopes ne touchant pas le disque; yeux beaucoup moins grands que les spiracules.*

Le caractère distinctif essentiel de cette *Narcine* se tire de la forme franchement pentagonale du disque, dont les

(1) De μικρον, petit, et de οφθαλμος, œil. Ce nom indique très-bien l'un des caractères distinctifs de l'espèce; ce n'est cependant pas celle où les yeux sont le plus petits; car, chez plusieurs autres *Narcines*, ils ont le même diamètre que chez celle-ci.

bords latéraux postérieurs, contrairement à ce qui s'observe chez les deux précédentes, ne sont pas arrondis, mais, au contraire, sont rectilignes, et à peu près aussi longs que les antérieurs. — L'angle externe des pleuropes, sans être très-saillant, l'est cependant plus que chez ces dernières, où il est arrondi. C'est de la *Narcine indienne*, plus que de la *Narcine maculée*, qu'elle se rapprocherait par le petit diamètre des yeux; mais elle s'en distingue, comme je viens de le dire : 1° par la forme du disque; 2° par l'intervalle qui se remarque entre son bord postérieur et les catopes; 3° par la forme de l'uroptère, qui est plus arrondie; et 4° par celle des épiptères, dont l'angle supérieur est mousse.

Cette espèce a été fondée par M. le professeur Valenciennes, d'après un individu rapporté par M. Dussumier de la Côte de Malabar. A ce TYPE, il faut joindre une autre *Narcine* pêchée dans la Baie de Pondichéry par Leschenault.

VI. NARCINE NOIRE, *N. nigra*, A. Dum. — *Espèce nouvelle*.

Caractères : *Disque presque circulaire, peu saillant en avant, ne recouvrant pas les catopes, dont l'angle externe est proéminent, et le bord libre très-oblique d'avant en arrière, et de dehors en dedans; épiptères à angle supérieur arrondi; uroptère basse et allongée; lobè médian de la valvule nasale très-prononcé; yeux plus petits que les spiracules.*

De toutes les *Narcines*, c'est à la suivante, puis à la *brésilienne*, que celle-ci ressemble le plus par la forme du disque; mais aucune confusion n'est possible avec cette dernière : 1° en raison de la petitesse des yeux de cette nouvelle espèce, chez laquelle ils sont beaucoup moins grands que les spiracules, et 2° en raison aussi de la saillie formée par l'angle externe des catopes, et de l'obliquité du bord libre de ces nageoires.

Quant aux différences avec l'espèce suivante, la *N. ma-*

croûre, elles sont indiquées dans la description donnée plus loin.

La teinte noirâtre uniforme des régions supérieures a motivé la dénomination spécifique de cette Narcine, dont le Muséum ne renferme qu'un spécimen recueilli au Brésil par M. Claude Gay.

VII. NARCINE MACROURE, *N. macrura*, Valenciennes.
— *Espèce nouvelle*.

Caractères : *Disque à peu près circulaire, ne recouvrant pas les catopes, qui ont peu de développement; angle supérieur des épiptères mousse; queue effilée, dont la longueur dépasse celle du disque de toute l'étendue de l'uroptère, qui est large et arrondie; yeux plus petits que les spiracules.*

L'animal est brun en dessus, et blanchâtre en dessous.

Malgré le mauvais état de conservation de quelques-unes des parties de cette Torpille, on voit, par l'ensemble des caractères qui viennent d'être énoncés, qu'elle appartient à une espèce distincte.

Entre elle et la précédente, à laquelle elle ressemble surtout par la forme du disque, il y a des différences notables. Ainsi, dans la *N. macroure* : 1° le disque est plus arrondi; — 2° la queue est un peu plus longue; — 3° l'uroptère est beaucoup plus haute et plus courte, sa longueur ne dépassant pas sa plus grande largeur. Chez la *N. noire*, au contraire, le rapport entre ces deux dimensions est comme 2 est à 1.

Le spécimen qui a servi de TYPE à M. le professeur Valenciennes, pour la détermination de cette espèce, est unique dans les Collections de Paris. — Ce poisson a été pêché dans la mer des Indes.

III^e Genre. — HYPNOS, *Hypnos* (1), A. Dum.

Genre nouveau.

Caractères : *Disque allongé, un peu échancré au milieu de*

(1) Les effets produits par la décharge électrique des Poissons

son bord antérieur; spiracules bordés d'une couronne de dentelures longues et nombreuses, très-rapprochés des yeux; pas de cartilages des lèvres; bouche semi-lunaire grande, non protractile; dents pointues, ne dépassant pas le bord des mâchoires, dont elles occupent toute la longueur, et auquel elles sont parallèles; frein de la valvule nasale fixé au bord antérieur de la lèvre supérieure; queue excessivement courte, ne dépassant le bord postérieur des catopes que de la longueur de l'uroptère, qui est très-petite; deux épiptères, dont la première est moins grande què la seconde.

Le caractère essentiel de ce genre se tire de la brièveté si singulière de la queue. Il se distingue ainsi, et d'une façon très-remarquable, de toutes les autres Torpilles.

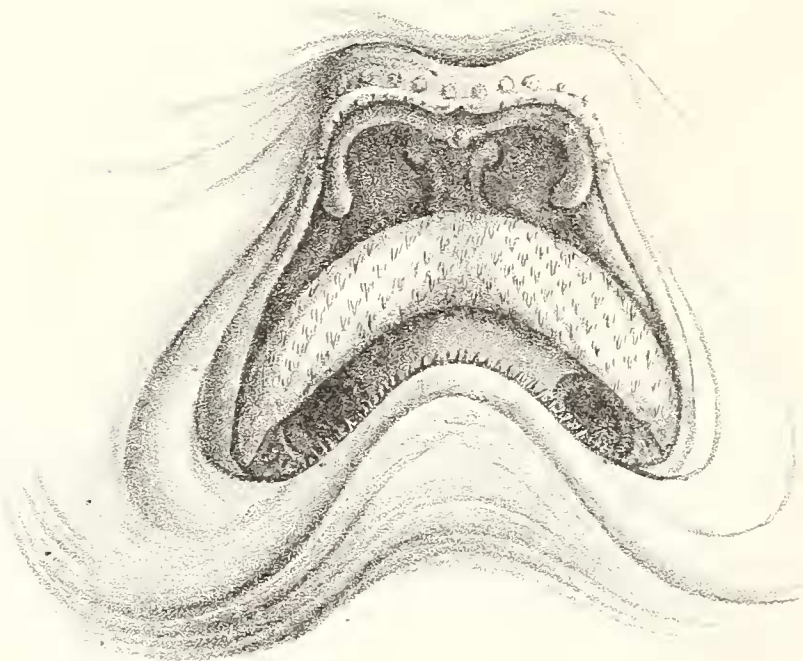
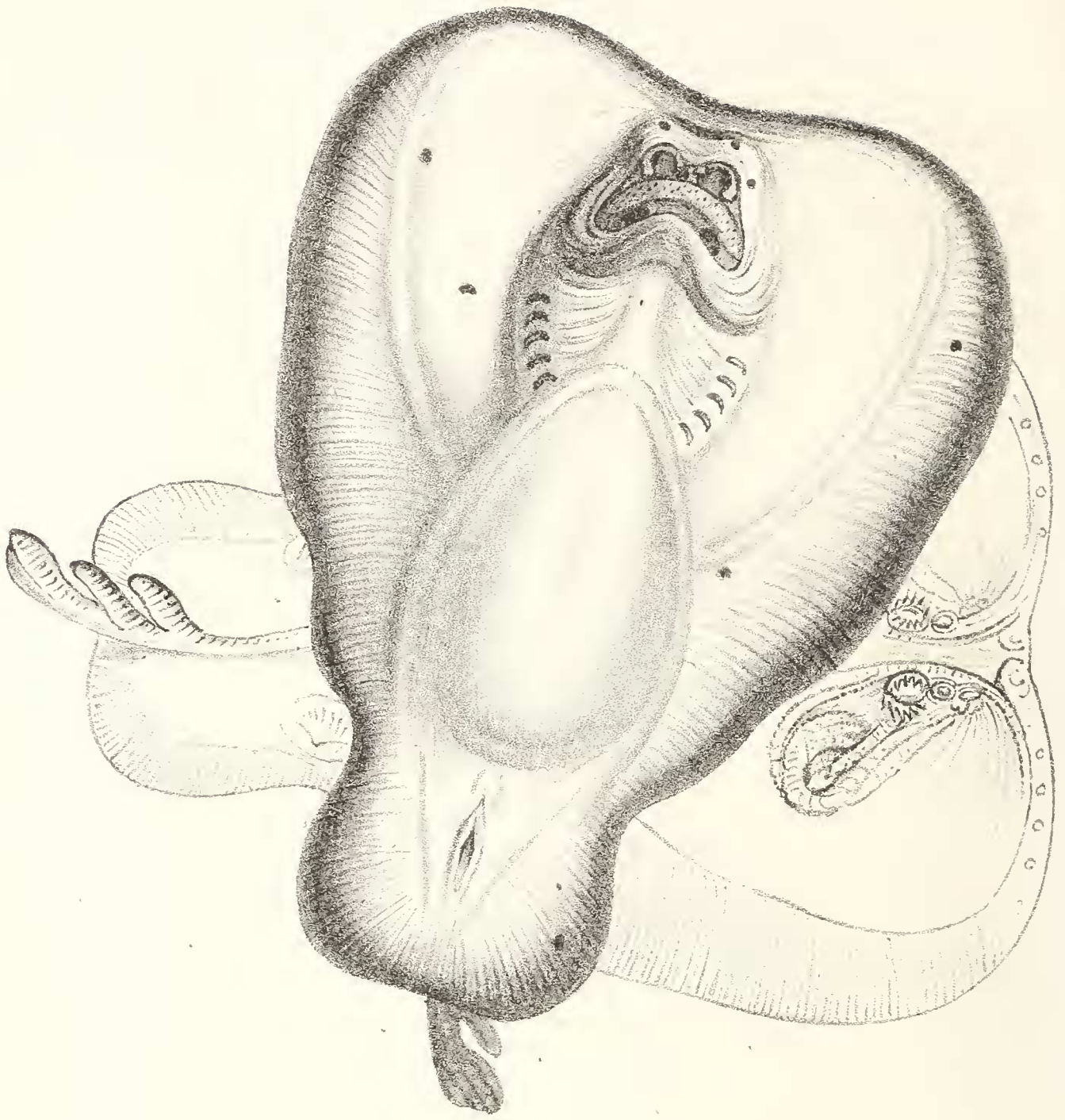
Il est, d'ailleurs, impossible de ne pas admettre la nécessité d'établir une nouvelle coupe générique dans la tribu des Torpédiens, ainsi que je le propose, quand on voit l'impossibilité de placer soit auprès des Torpilles, soit auprès des Narcines, les deux poissons parfaitement semblables entre eux, que je rapporte à ce genre, en les rangeant dans une même espèce.

Si, par le peu d'éloignement des yeux et des spiracules, et par les dimensions de la première épiptère inférieures à celles de la seconde, le genre *Hypnos* se rapproche des Narcines, et diffère, par conséquent, des Torpilles, il ressemble à ces dernières, sous quelques rapports, et il est,

qui font l'objet de cette Monographie, ayant servi à désigner les deux genres précédents et le quatrième, nommés, par ce motif, Torpille, Narcine et Astrape, il m'a semblé convenable de ne pas m'écarter de ce système de nomenclature. J'ai donc choisi, pour cette nouvelle dénomination générique, le mot grec ὕπνος, qui signifie sommeil, assoupissement.

C'est également pour exprimer l'état d'engourdissement déterminé par la piqure des Serpents venimeux, que les anciens avaient nommé l'un de ces Serpents ὑπναλῆ, désignation employée dans un sens plus précis par Merrem, qui s'est servi du mot *Hypnale* pour distinguer une espèce particulière de Trigonocéphale.





J. Albert, del.

Delahaye, sc.

Hypnos subnigrum. (*A. Dumcri*)

par cela même, forcément séparé des Narcines. Ces points de ressemblance avec les Torpilles se trouvent dans la petite échancrure du bord antérieur du disque, dans la conformation de la bouche, qui n'est pas protractile, et dans la disposition des dents, qui occupent toute la longueur des arcs maxillaires, et n'en dépassent pas le bord.

Espèce unique.

HYPNOS NOIRÂTRE, *H. subnigrum*, A. Dum. — *Espèce nouvelle.* — (Voir la planche.)

Caractères : *Disque plus long que large, à bord antérieur échancré au milieu, et réuni, par des angles arrondis, aux bords latéraux qui sont un peu sinueux, et obliquement dirigés d'avant en arrière, et de dehors en dedans; catopes larges, arrondis, à peine resserrés à leur extrémité antérieure, et se continuant, par leurs bords latéraux, au-delà de ce petit étranglement, avec le pourtour du disque; épiptères très-rapprochées l'une de l'autre, insérées au-devant du bord terminal des catopes; spiracules circulaires, à bords dentelés, plus grands que les yeux.*

Les chiffres qui suivent montrent combien est extrême la brièveté de la queue, et particulièrement de sa portion située au-delà des catopes. Ainsi, la longueur du disque, jusqu'au commencement des catopes, est de 0 m. 085; celle de ces nageoires est de 0 m. 045, et l'extrémité terminale et libre de la queue n'est longue que de 0 m. 015.

La couleur, en dessus, est un brun noirâtre foncé; les régions inférieures sont blanches, et bordées de brun.

Les deux individus parfaitement semblables entre eux, et qui représentent au Musée de Paris cette espèce et ce genre inédits, ont été rapportés de Sidney (Nouvelle-Galles du Sud), par M. J. Verreaux, qui a enrichi les Collections de tant d'animaux rares et curieux du Continent austral et de la Tasmanie.

DEUXIÈME GROUPE. — Une seule épiptère : UN GENRE.

IV° GENRE. — ASTRAPE, *Astrape* (1), Müller et Henle (loc. cit., p. 150).

Caractères : *Disque arrondi, non échancré au milieu de son bord antérieur; spiracules à bords non dentelés, rapprochés des yeux; bouche étroite, protractile, entourée par un repli circulaire de la peau uni à la valvule nasale par un frein cartilagineux cylindrique; dents n'occupant pas toute la largeur de la fente buccale, et dépassant à peine le bord des mâchoires, dont l'une et l'autre portent une valvule labiale interne; une seule épiptère.*

C'est surtout du genre *Narcine* que celui-ci se rapproche par la conformation de la bouche, et par le peu d'éloignement des yeux et des spiracules. Il s'en distingue cependant, de la façon la plus nette, par la présence d'une seule épiptère, par le peu de proéminence des dents au-delà du bord des arcs maxillaires, et enfin par sa double valvule labiale interne.

Classés d'abord parmi les *Narcines*, par M. Henle (*Ueber Narcine*, p. 56), mais comme constituant une division à part, les *Astrapes* ont pris, dans la description systématique qu'il a faite en commun avec M. Müller (p. 150), le rang de genre qui doit leur être conservé.

(2 espèces.)

I. ASTRAPE DU CAP, *A. Capensis*, Müller et Henle (loc. cit., p. 150).

Depuis longtemps connu sous le nom du pays d'où il provient, ce poisson a été successivement rangé, avec l'épithète de *Capensis*,

1° Dans le genre *Raie*, par Gmelin, dans son édition de Linné, t. I, p. 1512;

(1) De *ἀστραπή*, éclair, comme synonyme de foudre, à cause des effets produits par la décharge de l'appareil électrique, et qu'on a comparés à ceux du foudroiement. — Le nom d'*Astrape*, de *ἀστραπαῖος*, qui lance des éclairs, avait été donné par Gravenhorst au *Staphylin* de l'Orme (coléoptère pentamère).

2° Par Schneider, dans le même genre, dans son édition de Bloch, p. 560 ;

3° Dans le genre *Torpille*, par Olfers (*die Gattung Torp.*, p. 25, pl. 2, fig. 4) ;

4° Plus tard, dans le genre *Narcine*, par M. Henle (*loc. cit.*, p. 56, pl. 5, fig. 4 et 4 a) ;

5° Et enfin dans le genre *Astrape*, par MM. Müller et Henle.

Caractères : *Disque elliptique selon son diamètre transversal, couvrant, par son bord postérieur, le commencement des catopes, qui sont grands et arrondis ; épiptère insérée en deçà de leur extrémité terminale ; queue plus courte que le disque, plus charnue que celle des Narcines.*

Il faut ajouter, pour compléter cette description, que la valvule nasale est découpée au milieu ; que la valvule labiale interne a un appendice médian cartilagineux, ainsi que l'inférieure, où il est à trois lobes.

La teinte générale de la région supérieure est brune.

1^{re} *Variété*. Cette teinte est uniforme.

2^e *Variété*. Elle est relevée de taches, dont les unes sont d'un brun jaunâtre, et les autres d'un brun plus foncé.

En dessous, l'animal est d'une couleur plus claire.

II. *ASTRAPE DIPTERYGE*, *A. dipterygia* (1), Müller et Henle (*loc. cit.*, p. 154).

Astrape dipterygia, Cantor (*Catalogue of Malayan fishes. — Journ. of the Asiatic society of Bengale. October to december, 1849, p. 1401*).

Caractères : *Disque arrondi, aussi long que large, un peu*

(1) De δῖς, deux, et de πτερυξ, nageoire. Schneider, qui a, le premier, décrit l'espèce qui fait l'objet de cet article, dans le genre Raie (Bloch, p. 559), lui a donné ce nom parce que, dans son énumération des nageoires, dont le nombre lui sert comme moyen de classification, il ne compte pas seulement l'épiptère, mais aussi l'uroptère. — C'est ainsi qu'il dit de la Narcine Timlei, par exemple, qui a deux épiptères, comme toutes les Narcines, qu'elle porte trois nageoires (*tripinnata*).

plus court que la queue, couvrant le bord antérieur des catopes, dont l'angle externe est aigu, surtout dans le jeune âge, et dont le bord postérieur est concave; valvules labiales internes à base plus étroite que leurs prolongements; yeux beaucoup plus petits que les spiracules.

M. Cantor décrit ainsi, d'après nature, le système de coloration : En dessus, l'animal est d'un vert grisâtre foncé, avec une grande tache ronde, blanchâtre, de chaque côté, sur le bord postérieur du disque; la moitié antérieure des catopes est blanchâtre, et chacune d'elles porte, en arrière, une tache ronde blanche. Une tache semblable se voit, à droite et à gauche, sur la base de l'uroptère, qui est d'un brun noirâtre ou noire, ainsi que l'épiptère. Les régions inférieures sont blanchâtres. L'iris est doré, et le fond de l'œil, qu'on voit à travers l'ouverture circulaire de la pupille, est noir.

Cette espèce n'existe pas au Musée de Paris. L'exemplaire conservé dans l'alcool, à Berlin, et provenant de la collection de Bloch, à qui il a servi de type, est cité comme le seul représentant connu en Europe de l'espèce qu'Olfers, puis M. Henle, avaient d'abord considérée comme douteuse. La conformation du disque et des catopes est cependant un caractère extérieur très-tranché, qui éloigne ce poisson de son congénère.

M. Cantor nous apprend qu'on le pêche dans la mer de Pinang, dans la presqu'île de Malacca, dans les îles du groupe de Lankava et à Singapoure, et que des individus se rencontrent, en toute saison, dans le Détroit de Malacca.

TROISIÈME GROUPE. — Pas d'épiptère : UN GENRE.

V^e GENRE. — TEMERA, *Temera* (1), Gray (*Zool. miscell.*).

(1) M. Gray a emprunté cette dénomination du mot indien *Temeree*, par lequel Russel a désigné les Torpilles dont il a donné les représentations. Olfers (loc. cit., p. 17) dit qu'il signifie *qui brille, qui lance la foudre*; que, d'ailleurs, il se rapproche as-

Caractères : *Disque, bouche et queue comme dans le genre Astrape; spiracules rapprochés des yeux; queue très-courte; pas d'épiptère.*

Ce dernier caractère est le plus important, en ce qu'il n'appartient à aucun autre poisson de la Tribu des Torpéidiens.

I. TEMERA DE HARDWICK, *T. Hardwickii*, Gray (loc. cit., p. 7, et *Ind. zool. Illustr.*, pl. 402).

Temera Hardwickii, Müller et Henle (loc. cit., p. 451, pl. 60, fig. pour la bouche et les dents).

Temera Hardwickii, Cantor (loc. cit., p. 4402, pl. 12 pour les appareils électriques et le système nerveux, et pour le Cystocercue du *Temera*, petit entozoaire invisible à l'œil nu, très-commun chez ce poisson, et qui se développe dans le tissu cellulaire, et même dans les appareils électriques).

Caractères : *Disque grand, plus long que large, ne recouvrant pas les catopes, qui sont arrondis; valvules labiales internes à bords festonnés; à la supérieure, un lobe médian, entouré par deux prolongements latéraux de la valvule inférieure.*

Le système de coloration présente deux *Variétés* :

1° Dans l'une, l'animal est, en dessus, d'un brun jaunâtre, et le bord des spiracules est d'une couleur de chair.

2° Dans l'autre *Variété*, il y a des taches blanches, irrégulières, sur le disque et sur la queue.

Les Collections de Paris ne renferment pas cette espèce, qui ne se trouve qu'au Musée Britannique.

M. Cantor dit que ce poisson est très-commun, en toute saison, dans le détroit de Malacca.

Ce naturaliste a donné des détails intéressants sur l'appareil électrique, sur le système nerveux et sur les viscères de ce Torpéidien.

sez du mot *Timlei*, et sert peut-être simplement, comme celui-ci, à désigner un poisson merveilleux ou en quelque sorte fabuleux.